

Horaire de la journée



L'horaire de la classe est le même pour tous les élèves du préscolaire, qu'ils soient à la maternelle 4 ou 5 ans. Il est déterminé par l'école et inclus une période de repos en après-midi. Les enfants auront l'occasion de jouer à l'extérieur à tous les jours. Le service de garde est accessible selon l'horaire habituel aux enfants de la maternelle 4 ans.

Modalités d'inscription



- Inscription à l'école de quartier
- L'enfant doit avoir atteint l'âge de 4 ans au 30 septembre.
- Ce service n'est pas obligatoire; l'inscription est donc sur une base volontaire.

Le transport scolaire



Dans le cas d'élèves inscrits à la maternelle 4 ans dans leur école de quartier, la politique relative au transport scolaire du centre de services scolaire des Navigateurs s'applique intégralement à l'exception du droit au transport régulier, matin et soir, qui est effectif pour l'élève dont le lieu de résidence est situé à 0,8 km ou plus de l'école fréquentée.

Informez-vous lors de l'inscription de votre enfant !

“ Le **JEU**, c'est
le travail de l'enfant,
c'est son métier,
c'est sa vie ”

Pauline Kergomard



Centre
de services scolaire
des Navigateurs
Québec

Maternelle 4 ans



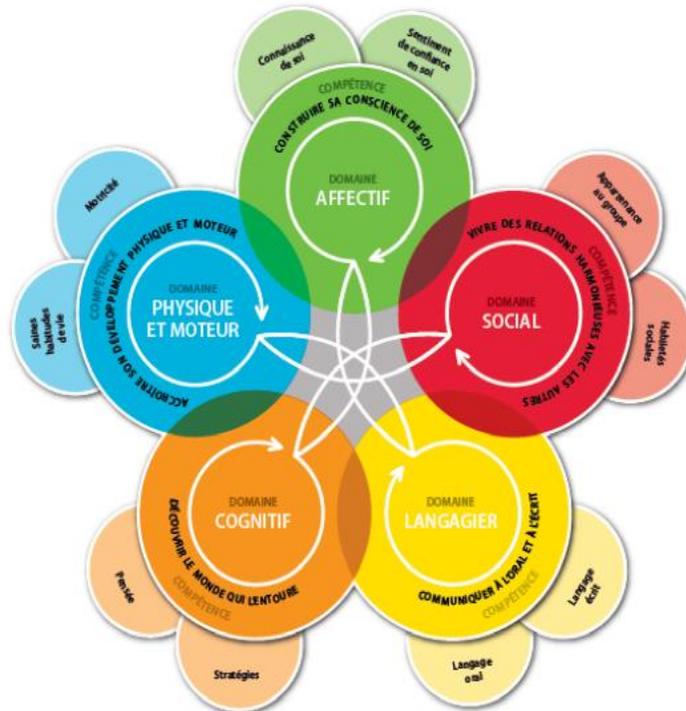
Les communications



Il n'y a pas de bulletin ou d'évaluation formelle à la maternelle 4 ans.

Tout au long de l'année scolaire, l'enseignante de votre enfant vous transmettra régulièrement de l'information sur le cheminement de votre enfant au regard des cinq domaines de développement (voir schéma).

Les différentes observations pourront être transmises à l'aide d'un outil de consignation, d'un portfolio, de photos/vidéos ou de productions de votre enfant.



« Jeu après jeu, l'enfant devient je »

- Arnaud Gazagnes

La place des parents



Au programme de préscolaire 4 ans, s'ajoute un volet pour les parents.

Vous serez donc invités plusieurs fois dans l'année à :

- Participer à une activité avec votre enfant;
- Vivre des moments d'échange avec d'autres parents;
- Recevoir de l'information sur des sujets d'intérêt pour les parents.

Vous êtes les spécialistes de votre enfant, votre collaboration est donc essentielle.



En vue de la réussite éducative, le mandat de l'éducation préscolaire est :

- **De favoriser le développement global de tous les enfants :**
 - En offrant un milieu de vie sécurisant, bienveillant et inclusif,
 - En cultivant le plaisir d'explorer, de découvrir et d'apprendre,
 - En mettant en place les bases de la scolarisation ;
- **De mettre en œuvre des interventions préventives :**
 - En procurant des activités de prévention universelle,
 - En procurant des activités de prévention ciblée.